



# BULLETIN MUNICIPAL

## FÉVRIER 2022



**Faits saillants du budget 2022** pages 4-5

**Briser l'isolement des nos aînés** page 8

**Mise à jour - Desserte incendie** page 14

**MUNICIPALITÉ D'AMHERST**

819 681-3372  
[info@municipalite.amherst.qc.ca](mailto:info@municipalite.amherst.qc.ca)  
[municipalite.amherst.qc.ca](http://municipalite.amherst.qc.ca)  
124, rue Saint-Louis  
Amherst (Québec) J0T 2L0



## MOT DU MAIRE

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Les fêtes sont derrière nous depuis un moment déjà, mais je tiens à profiter de ce premier bulletin de 2022 pour vous transmettre, en mon nom et en celui des membres du conseil municipal, nos meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. Que 2022 nous permette de retrouver une certaine normalité!

Depuis bientôt deux ans, la pandémie de la COVID-19 s'abat sur nous, telles des vagues, sans nous laisser de répit. Une bonne façon d'évacuer le stress est sans doute d'aller jouer dehors. J'espère que vous avez eu la chance de visiter nos deux patinoires de quartier ou d'aller sillonner les nombreux sentiers du territoire! Une vraie bouffée d'air frais pour l'esprit!

Par ailleurs, pour permettre à tous et toutes de retrouver leur souffle et un certain équilibre, c'est avec une grande fierté que, le 15 décembre dernier, la Municipalité a adopté, après plusieurs mois de préparation, un budget équilibré avec un taux global de taxation à la baisse pour 2022. Ce budget 2022 maintient la qualité des services offerts tout en respectant nos valeurs et en mettant de l'avant nos priorités comme les infrastructures routières, la préservation de l'environnement, les loisirs, la culture et bien d'autres. Je vous invite à consulter la chronique À la une pour être au fait de tous ses détails.

Sachez d'emblée que ce budget prévoit, notamment, des investissements au niveau de la voirie locale, à la concrétisation du Centre d'interprétation d'Amherst, à la réalisation de plusieurs projets de loisirs et enfin à la refonte des règlements d'urbanisme.

En terminant, sur une note plus ludique, c'est avec plaisir que je vous convie en famille à participer au Défi château de neige qui se déroule jusqu'au 14 mars 2022. De superbes prix sont à gagner! Sortez dehors, allez vous amuser, je suis certain que cette activité fera Boule de neige!

Bon hiver!

Cordialement,

Jean-Guy Galipeau, Maire

## DANS CE BULLETIN

Mot du maire.....	2
Vie municipale.....	4 - 7
Section aînés .....	8
Rappels saisonniers.....	9 - 10
Environnement.....	11 - 12
Sécurité publique.....	13 - 14
Loisirs et culture.....	15
Défi Château de neige .....	16



## SAVIEZ-VOUS QUE?

Si c'est la première fois que la désinformation rencontre la puissance des médias sociaux en temps de pandémie, la désinformation elle-même est loin d'être nouvelle. C'est pourquoi la Municipalité tient à vous rappeler l'importance d'aller chercher vos informations *à la source*...

Que ce soit pour une urgence ou simplement pour vous informer sur l'actualité municipale, la Municipalité vous propose plusieurs outils de communication :

- l'**infolettre** envoyée de façon hebdomadaire ;
- la section **Nouvelles** de notre site Web regroupe l'actualité importante sur notre territoire ;
- notre page **Facebook officielle** de la Municipalité est alimentée quotidiennement ;
- le Bulletin municipal.

Nous vous rappelons également que si vous avez des questions, requêtes et/ou plaintes, la meilleure façon de nous joindre est par téléphone au **819 681-3372** ou par courriel au [info@municipalite.amherst.qc.ca](mailto:info@municipalite.amherst.qc.ca).

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Prenez note qu'en raison de la pandémie, les séances se déroulent sous forme de visioconférence **jusqu'à nouvel ordre**. Les citoyens peuvent poser verbalement leurs questions aux élus par l'entremise de la plateforme Zoom. Il suffit de se rendre au [municipalite.amherst.qc.ca/conseil-municipal/](https://municipalite.amherst.qc.ca/conseil-municipal/) et de cliquer sur l'hyperlien menant à la séance.

Les citoyens intéressés doivent posséder les équipements informatiques nécessaires, soit un appareil muni d'une connexion à Internet, d'une caméra et d'un microphone.

L'enregistrement de la séance sera également disponible dès le lendemain sur notre site Web. Si vous désirez formuler une question ou un commentaire avant la séance, vous pouvez le faire par courriel à [info@municipalite.amherst.qc.ca](mailto:info@municipalite.amherst.qc.ca) ou par téléphone au 819 681-3372, poste 5200.

14 FÉVRIER 2022  
À  
SAINT-RÉMI

14 MARS 2022  
À  
SAINT-RÉMI

11 AVRIL 2022  
À  
SAINT-RÉMI

9 MAI 2022  
À  
SAINT-RÉMI

## BUDGET 2022

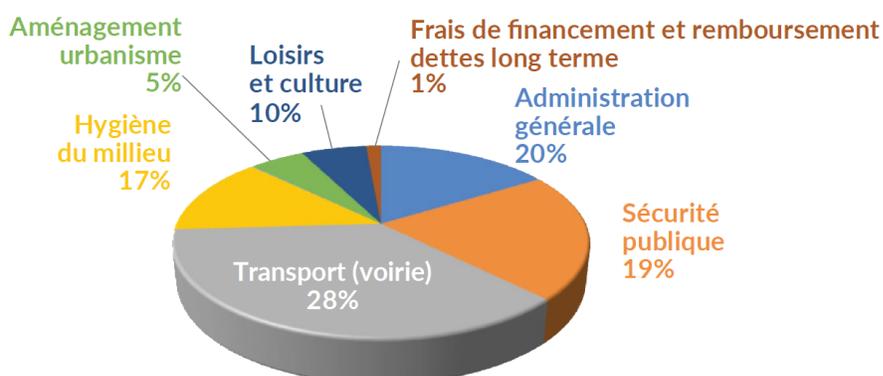
Le budget équilibré adopté par le conseil municipal pour l'exercice financier s'échelonnant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 totalise 4 535 968 \$. Les prévisions budgétaires sont en hausse de 11 % (454 721 \$).

Les principaux revenus sont les suivants :

SOURCES DE REVENUS	2021	2022
Taxes	3 105 052 \$	3 439 213 \$
Transferts	434 054 \$	444 654 \$
Imposition de droits (mutations, permis, etc.)	163 120 \$	215 100 \$
Services rendus aux organismes municipaux	191 189 \$	200 170 \$
Paiement tenant lieu de taxes	89 651 \$	90 731 \$
Amendes, pénalités et intérêts	49 500 \$	54 000 \$
Services rendus	70 100 \$	53 100 \$
Autres revenus	18 000 \$	39 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>4 120 666 \$</b>	<b>4 535 968 \$</b>
Conciliation à des fins fiscales	13 091 \$	52 510 \$
<b>TOTAL</b>	<b>4 133 757 \$</b>	<b>4 588 478 \$</b>

Une gestion efficace et efficiente des finances publiques permet de limiter la hausse des dépenses en 2022.

SERVICES	2021	2022
Travaux publics	1 158 264 \$	1 272 705 \$
Administration générale	817 293 \$	909 526 \$
Sécurité publique	836 669 \$	887 213 \$
Hygiène du milieu	712 713 \$	772 341 \$
Loisirs et culture	321 186 \$	452 645 \$
Aménagement, urbanisme et développement	210 632 \$	212 048 \$
Frais de financement	67 000 \$	67 750 \$
Santé et bien-être	10 000 \$	14 250 \$
<b>TOTAL</b>	<b>4 133 757 \$</b>	<b>4 588 478 \$</b>



Le Conseil municipal prévoit investir une somme de 1 479 630 \$ au cours de la prochaine année. Vous trouverez ci-dessous, les principaux projets prévus en 2022.

## PROJETS PRÉVUS EN 2022 (PTI)

<b>Administration</b>	
Ajout de bureau pour un nouveau Chargé de projets - Voirie	2 000 \$
Achat d'équipement de sonorisation pour les séances du Conseil à l'ancienne Église	5 500 \$
<b>Sécurité publique</b>	
Achat des équipements incendie de la RINOL	450 000 \$
<b>Travaux publics</b>	
Voiries locales PPA-CE et PPA-ES	40 000 \$
Voirie locale (TECQ 2019-2023)	188 000 \$
Bollards, enseignes et dos d'ânes	7 000 \$
<b>Urbanisme</b>	
Vanne d'isolement et élévation des bornes fontaines	34 000 \$
<b>Loisirs et culture</b>	
Revêtement de béton pour les deux patinoires	240 000 \$
Projet Accès à la rivière Maskinongé	39 000 \$
Projet du sentier des Villages et de la Tour à feu	45 000 \$
Municipalité Amie des Aînés - Divers projets suivants le plan d'action	240 000 \$
Centre d'interprétation du territoire d'Amherst (Phase II)	64 130 \$
Jeux d'eau - système de recirculation d'eau et terrassement	115 000 \$
Travaux au centre communautaire Cyrille-Garnier	10 000 \$

## TAXES FONCIÈRES

La hausse du taux de taxation foncière est de 1 %, ce qui représente 3 % de moins que l'indice des prix à la consommation (IPC). La Municipalité a diminué le taux global de taxation de 2 % afin d'éviter que les contribuables n'aient à absorber seuls l'augmentation du nouveau rôle d'évaluation foncière déposé par la MRC des Laurentides dont la hausse moyenne est de 11,2 %.

## TAXES FONCIÈRES RÉSIDENTIELLES (100 \$ d'évaluation)

	2021	2022	VARIATION
Taxe foncière générale	0,5836 \$	0,5919 \$	0,0083 \$
Taxe foncière spéciale	0,0477 \$	0,0419 \$	(0,0058 \$)
<b>TOTAL DES DEUX TAXES</b>	<b>0,6313 \$</b>	<b>0,6338 \$</b>	<b>0,0025 \$</b>

## TARIFICATION

SERVICES	2021	2022
Collecte des matières résiduelles	130 \$	150 \$
Service incendie	128 \$	104 \$
Contrôle des insectes piqueurs	68 \$	72 \$
Règlement d'emprunt 473-11	8 \$	8 \$
Eau potable (pour les citoyens concernés)	230 \$	230 \$

## ÉCHÉANCES DES TAXES MUNICIPALES 2022

- Taxes inférieures à 300 \$ : payables en un seul versement au plus tard le mardi 15 février.
- Taxes de 300 \$ et plus : six versements égaux à payer au plus tard les mardis 15 février, 15 mars, dimanche 15 mai, vendredi 15 juillet, jeudi 15 septembre et samedi 15 octobre.

### Au choix, l'un des cinq modes de paiement :

- Dans la plupart des institutions financières (comptoir, guichet, Internet) ;
- Par Internet : entrer les 10 premiers chiffres du numéro de référence de paiement (matricule) qui sont inscrits sur vos coupons de paiement. *Certaines institutions financières pourraient vous demander d'entrer les 16 chiffres ;*
- Par la poste : inscrire sur le chèque le numéro de matricule qui se trouve en haut à droite sur chaque coupon de paiement. Vous pouvez également joindre le coupon de paiement à votre chèque ;
- Au comptoir de l'hôtel de ville : 124, rue Saint-Louis (argent comptant, carte de crédit ou débit) ou par téléphone ;
- Déposez vos chèques dans la boîte aux lettres à l'extérieur de l'hôtel de ville.

### Si vous avez plusieurs comptes, vous devez faire un paiement par compte.

Aucun rappel ni état de compte ne seront envoyés durant l'année. Attention : des intérêts et pénalités de 18 % seront facturés en plus des sommes exigibles si ces échéances ne sont pas respectées.

### COMPTE DE TAXES NON REÇU OU ÉGARÉ

Tout propriétaire qui n'aurait pas reçu de compte de taxes avant le 1<sup>er</sup> février, ou qui l'aurait égaré, devrait communiquer sans tarder avec la réception de la Municipalité. Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité du citoyen de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant avec le service des finances au 819 681-3372 ou par courriel à [info@municipalite.amherst.qc.ca](mailto:info@municipalite.amherst.qc.ca).



## NOMBRE DE PERMIS ÉMIS EN 2021

L'année 2021 est une année record au plan de l'émission des permis sur le territoire de la Municipalité!

	2018	2019	2020	2021
Valeur des travaux déclarés	4 440 580 \$	7 318 880 \$	5 617 095 \$	22 979 156 \$
Nombre de permis	145	176	173	297

## BOURSES POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Une fois de plus cette année, en raison de la pandémie, le conseil municipal n'a pas pu souligner la persévérance scolaire des jeunes d'Amherst comme il a l'habitude de le faire. La Municipalité désire démontrer son appui envers cette cause importante et féliciter celles et ceux qui croient à l'importance des études pour leur futur.

Afin de reconnaître ces étudiants, nous leur avons demandé de nous faire parvenir leurs photos. *Veillez noter qu'à la date de tombée du bulletin, nous n'avons pas reçu toutes les photos.* Nous leur avons également demandé un petit texte sur ce que représente la persévérance scolaire à leurs yeux.

Pour moi la persévérance représente un travail dans la vie de tous les jours. La vie n'est pas toujours facile, de là l'importance de ne jamais abandonner. Il s'agit vraiment d'un travail acharné, il faut croire en soi et s'investir au maximum dans tout ce que l'on fait, c'est comme ça qu'on atteint nos objectifs.

*Noah Archambault, finissant 3<sup>e</sup> secondaire*



La persévérance scolaire pour moi c'est de ne jamais abandonner et de ne pas perdre ses objectifs de vue malgré les difficultés rencontrées. À travers mon parcours scolaire, je suis fière d'avoir appris à plus me faire confiance et de pouvoir aujourd'hui être inscrite dans un programme qui me passionne.

*Lorie Paquette, diplômée d'études secondaires (DES)*

D'entrée de jeu, nous devons nous demander qu'est-ce que la persévérance. Pour moi, c'est avant tout de ne jamais lâcher, peu importe la difficulté de la tâche demandée. Par exemple, dans mon parcours scolaire, ça n'a pas été facile pour moi. J'ai toujours dû travailler plus fort que les autres pour obtenir un résultat de 70 %. Par contre, je n'ai jamais baissé les bras et maintenant je suis étudiante en Techniques juridiques. Donc, j'imagine que si j'ai réussi à me rendre jusque-là, tout le monde en est capable. Il s'agit tout simplement de mettre les efforts et vous pourrez voir les résultats par vous-mêmes. Surtout, n'abandonnez jamais, car même si c'est difficile, vous en êtes capables et vous seuls êtes responsables de votre réussite.

*Arielle Vanier, diplômée d'études secondaires (DES)*



La persévérance scolaire signifie, pour moi, de toujours continuer à persévérer même si je rencontre des embûches. Les difficultés que j'ai rencontrées durant mon parcours académique m'ont permis de forger la personne que je suis aujourd'hui. Je suis persuadé que les épreuves que j'ai dû surmonter me permettront d'en vaincre d'autres. Je suis une personne qui s'est acharnée pour réussir ses études et je suis fier d'avoir accompli tous ces efforts.

*Yourick Létourneau, diplômé d'études professionnelles (DEP)*



Le comité MADA est heureux de vous présenter cette nouvelle section du bulletin municipal :

## UN SERVICE POUR BRISER L'ISOLEMENT DE NOS AÎNÉS

La Municipalité d'Amherst souhaite encourager les citoyens aînés qui habitent seuls et qui se retrouvent dans des situations d'isolement dues à la pandémie, à utiliser les services gratuits du **Programme PAIR**.

### But et mission du programme PAIR

Coordonné par la Centrale Nationale de Surveillance PAIR, ce programme permet d'assurer la sécurité des aînés vivant seuls grâce à un service d'appels quotidiens, gratuits et automatisés. Sur le territoire de la Municipalité, c'est l'organisme **Prévoyance envers les Aînés des Laurentides** qui assure le service auprès des citoyens qui en font la demande. Si vous êtes ou connaissez une personne âgée seule, n'hésitez pas à lui recommander le programme PAIR.

### Historique du programme PAIR

Créée en 1990, cette initiative est offerte par plusieurs organismes locaux à travers le Québec. Grâce au logiciel SOMUM Surveillance, qui est le moteur du programme, les bénéficiaires peuvent décider et prédéterminer l'heure à laquelle ils souhaitent être rejoints. En plus de briser l'isolement, le programme permet de sauver des vies. Lorsque certaines personnes se retrouvent dans une situation nécessitant une assistance immédiate ou bien même les secours, ces appels quotidiens permettent d'intercepter et prévenir des accidents ou même un décès.

Pour de plus amples renseignements sur les différentes activités ou sur le processus d'inscription en ligne, communiquez avec un membre de l'organisme au 1 844 551-6032.

## CONNAISSEZ-VOUS LE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAURENTIDES?

### Mission

La mission du Centre d'action bénévole Laurentides est de promouvoir l'action bénévole et l'entraide communautaire afin de soutenir les personnes souffrant d'une incapacité, d'une perte d'autonomie, d'un isolement social ou de difficultés familiales dans la région desservie. Ces services bénévoles se veulent complémentaires aux services spécialisés d'aide à domicile déjà existants dans la région.

### Clientèle

- Personnes âgées de 65 ans et + (70 ans pour certains services)
- Personnes convalescentes
- Proches aidants
- Personnes ayant besoin d'accompagnement et référées par des organismes ou des établissements du milieu

### Accompagnement-transport

Ce service d'accompagnement assure un moyen de déplacement ainsi que la présence d'un bénévole, pour les rendez-vous médicaux ou les sorties importantes (épicerie, banque, pharmacie) :

**Sortie importante** : Toute personne de 65 ans et +.

**Médical** : Toute personne adulte en perte d'autonomie permanente ou temporaire et dont les ressources humaines sont limitées.

- Une contribution est demandée pour les frais de déplacement en fonction du kilométrage.
- Le client doit faire la demande au moins 72 heures avant le rendez-vous (ou plus si possible).

# BAC BRUN

## TRUCS ET ASTUCES POUR FAIRE FACE À L'HIVER

### Gel des matières

Votre bac brun n'a pas été totalement vidé lors de la collecte ? C'est probablement parce que le gel a fait en sorte que vos matières organiques ont collé aux parois du bac. Voici quelques trucs pour éviter que cela ne se produise :

- Avant les premiers gels et entre chaque collecte, tapissez le fond de votre bac avec du carton, du papier journal ou des copeaux de bois afin d'absorber le surplus d'humidité;
- Ne déposez pas de liquides dans le bac brun (jus, lait, eau, café, etc.);
- Entourez les matières humides (résidus de fruits et légumes, sachets de thé, filtres à café, etc.) d'une feuille de papier journal pour absorber le surplus de liquide qui pourrait s'en dégager;
- Huilez votre bac avec de l'huile végétale pour faciliter le décollage des matières dans le fond du bac;
- Comme en été, congelez vos matières et sortez-les la veille de la collecte. Les matières déjà gelées en bloc ont moins de risques de rester collées aux parois du bac;
- Si ces mesures ne suffisent pas, utilisez des sacs en papier, disponibles dans certains commerces, pour y déposer vos matières compostables. Cela empêchera les matières de coller sur les parois du bac et d'y rester emprisonnées;
- Si cela est possible, entreposez votre bac brun dans votre garage et sortez-le uniquement la veille de la collecte.



### Positionnement des bacs

Même en hiver, les bacs doivent être déposés en bordure du chemin public, les poignées face au bâtiment. L'accès aux contenants (bacs ou conteneurs) doit être libre de tout obstacle. À la suite d'une accumulation de neige, il est important de déneiger et déglacer complètement le dessus et les côtés des contenants de façon à les rendre facilement accessibles et manipulables. Il est également important de déblayer le passage afin que les camions puissent accéder aux contenants.

### Cendres froides

Les cendres froides peuvent être déposées dans le bac brun. Celles-ci doivent être complètement éteintes et refroidies pendant au moins quatre semaines, sans quoi elles risquent de causer un incendie ou de faire fondre le bac. Notez que vous serez responsables de tout bris occasionné au bac.

## DÉNEIGEMENT

### Éviter les accumulations de neige

*Ah ! comme la neige a neigé !* Il faut être un poète comme Émile Nelligan pour décrire en un vers si évocateur l'hiver québécois. Il a neigé, trop peut-être, au point de fragiliser les toitures. Avant d'en arriver à un danger d'affaissement, n'hésitez pas à déneiger, ou à faire déneiger, vos toitures.

Une fissure sur un mur intérieur et une porte intérieure qui coince en haut doivent vous alerter. Si vous apercevez ces indices ou si vous avez un doute, faites les vérifications nécessaires ! Les locataires qui ont un accès sécuritaire au toit peuvent aller vérifier les accumulations de neige et, si nécessaire, communiquer avec le propriétaire pour lui demander de le faire déneiger.

Nous ne sommes pas des Gaulois qui ont toujours eu peur que le ciel leur tombe sur la tête, mais il vaut mieux prévenir que guérir !

### Pour un déneigement rapide et efficace

Que l'on soit piéton, cycliste ou automobiliste, chaque usager souhaite pouvoir circuler de façon sécuritaire en tout temps malgré les chutes de neige. Pour cela, il faut que le déneigement des rues soit effectué rondement et que chacun y contribue.

Quelques rappels importants :

- Stationnement dans les rues interdit entre minuit et 7 h pour faciliter le déneigement;
- Déneigement des entrées privées en déposant la neige sur le terrain et **non ni en bordure de rue ni sur les trottoirs** pour que les piétons puissent y circuler;
- Lors des collectes, bac placé **dans l'entrée** ou sur l'espace de stationnement. Sur le trottoir ou dans la rue, le bac nuit au déneigement et risque d'être endommagé.

## LA QUALITÉ DE L'EAU DE MON PUIS ET MES RESPONSABILITÉS...

Lorsqu'elle provient d'un puits de surface ou tubulaire (communément appelé « puits artésien ») et qu'elle est destinée à la consommation humaine, l'eau doit être de bonne qualité et respecter les normes édictées dans le Règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r.40). En effet, en vertu de l'article 3 de ce règlement, le propriétaire doit fournir une eau potable à sa famille et à ses visiteurs.

Malgré qu'elle puisse avoir une apparence claire et limpide et n'avoir aucune odeur ou saveur particulière, l'eau captée peut contenir des éléments pouvant avoir des effets indésirables sur la santé, par exemple des microorganismes pathogènes (bactéries, virus ou protozoaires) et des nitrates-nitrites.

L'eau souterraine, qui est généralement de meilleure qualité que l'eau de surface (lac, rivière, ruisseau) grâce à la capacité filtrante du sol, peut être vulnérable à la contamination et des précautions doivent être prises pour assurer en tout temps un approvisionnement en eau de bonne qualité.

Un évènement de contamination peut survenir de façon sporadique, et seule l'analyse de l'eau peut le révéler. Ainsi, le Ministère vous recommande de faire réaliser l'analyse de votre eau par un laboratoire accrédité :

- au moins deux fois par année pour les paramètres microbiologiques, soit au printemps et à l'automne;
- au moins une fois pendant la période d'utilisation d'un puits pour les paramètres physico-chimiques qui sont liés aux caractéristiques du sol et qui varient peu.

De plus, vous devriez faire réaliser des analyses supplémentaires lorsque vous constatez des changements soudains du goût, de l'odeur ou de l'apparence de l'eau, ou que des modifications sont apportées au puits ou au sol environnant.

### Paramètres microbiologiques

- Bactéries E. coli
- Bactéries entérocoques
- Coliformes totaux

### Paramètres physico-chimiques

- Arsenic
- Manganèse
- Baryum
- Nitrates-nitrites
- Chlorures
- Sodium
- Fer
- Sulfates
- Fluorures
- Dureté totale basée sur la teneur en calcium et en magnésium

À elle seule, l'analyse de l'eau ne suffit pas pour garantir la qualité de votre eau de consommation. En effet, outre les analyses préconisées, il faut régulièrement vérifier l'état de votre puits et de votre installation septique, examiner les sources possibles de contamination dans l'environnement du puits et apporter les correctifs appropriés.

Source : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques



## AMHERST REÇOIT 3 FLEURONS

Les efforts d'embellissement des résidents et résidentes, des commerçants et commerçantes, des milieux institutionnels et de la Municipalité ont porté fruit! La Municipalité d'Amherst a su se démarquer et obtenir 3 fleurons à sa première année de participation, c'est ce qu'a appris la conseillère Mme Champoux lors du dévoilement officiel des résultats de la 16<sup>e</sup> édition des Fleurons du Québec qui s'est tenue le 9 décembre 2021, à Saint-Hyacinthe.

Lors de leur passage le 4 juillet dernier, les classificateurs des Fleurons du Québec ont visité 60 % du territoire de la Municipalité et évalué tous les lieux à la vue du public incluant les sites publics, institutionnels, commerciaux et privés. Les initiatives de développement durable (compostage, conservation du patrimoine arboricole, etc.) sont également comptabilisées.

### Notes obtenues

- Efforts de la Municipalité : 60 %
- Efforts des résidents et des résidentes : 56 %
- Efforts des institutions : 60 %
- Efforts des industries et des commerces : 52 %
- Initiatives communautaires et développement durable : 58 %

Actuellement, 43 % des Québécois résident dans une Municipalité ayant obtenu des fleurons. En 2021, elles sont 338, dans toutes les régions du Québec, à les afficher fièrement! Une démonstration de l'intérêt grandissant des collectivités à verdir, embellir et améliorer leur environnement.

Pour découvrir les résultats des Municipalités en images, consultez la brochure de la 16<sup>e</sup> édition de classification horticole des Fleurons du Québec disponible sur le site Internet [www.fleuronsduquebec.com](http://www.fleuronsduquebec.com).

## INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE : LA GÉNÉRATRICE SOUVENT EN CAUSE

Bien pratique lors d'une panne d'électricité, la génératrice portative peut s'avérer très dangereuse si elle n'est pas utilisée adéquatement. En effet, elle peut être à l'origine d'une intoxication au monoxyde de carbone, un gaz mortel, incolore, qui ne sent rien et n'irrite ni les yeux ni les voies respiratoires.

Une génératrice doit être **uniquement installée à l'extérieur** de la maison ou du garage, que celui-ci soit intégré à la maison ou situé à côté. Elle doit être placée le plus loin possible des ouvertures (portes, fenêtres, aérateurs, clapets, etc.) et se trouver dans un endroit bien aéré.

L'installation d'un détecteur de monoxyde de carbone est fortement recommandée en présence d'un tel équipement, car il pourrait sauver la vie des occupants. Ce détecteur est d'ailleurs obligatoire lorsque la résidence est munie d'un appareil à combustion ou lorsqu'un garage y est rattaché.

**Premiers symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone** : étourdissements, maux de tête, nausées ou vomissements et fatigue. Des symptômes très atypiques difficiles à reconnaître, car ils ressemblent aux symptômes d'autres problèmes de santé. **Mais on peut suspecter une intoxication au monoxyde de carbone quand :**

- une ou plusieurs personnes dans le domicile ressentent des symptômes;
- ces symptômes diminuent ou disparaissent lorsque les personnes sortent à l'extérieur.

Conduite à tenir immédiatement : faire sortir tout le monde à l'extérieur et appeler le 9-1-1. Ensuite, attendre l'autorisation d'un pompier pour retourner à l'intérieur, même pour quelques minutes !



## MISE À JOUR – DESSERTE INCENDIE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Au terme de l'entente avec la RINOL qui s'est terminée le 31 décembre 2021, la Municipalité est désormais desservie en sécurité incendie par le Service de Sécurité Incendie de la Ville de Mont-Tremblant (SSIMT), via une entente intermunicipale et ce, depuis de le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Afin de maintenir un service de sécurité efficace pour la population, toute la gestion des opérations et des interventions est déléguée au SSIMT. Outre les interventions en matière d'incendie, le SSIMT est également responsable des services spécialisés tels que les sauvetages hors route, sauvetages nautiques, sauvetages en hauteur, désincarcération, produits dangereux, etc.

### Concrètement pour le secteur de Vendée

Conformément à la situation qui prévalait lors de la RINOL, en raison du manque d'effectif (main d'œuvre), la caserne de Vendée est actuellement non fonctionnelle et ne peut pas offrir le service d'incendie. Les deux pompiers (volontaires) dans ce secteur sont affectés à la caserne de Saint-Rémi.

Il est important que les citoyens de Vendée informent leurs assureurs afin que ceux-ci puissent offrir une protection adaptée à la réalité de la situation afin d'éviter tout problème en cas de sinistre.

En revanche, le service de premiers répondants est toujours maintenu à Vendée.

### Affectation des pompiers sur le territoire

Les dix (10) pompiers volontaires d'Amherst sont affectés à la caserne de Saint-Rémi et continuent de répondre selon leurs disponibilités.

De plus, avec le Service de Sécurité Incendie de la Ville de Mont-Tremblant, nous avons également quatre (4) pompiers qui sont de garde en tout temps à la caserne 51 (Mont-Tremblant) 24/24h, 7 jours sur 7, permettant d'assurer une intervention sans délai. Tous les autres pompiers sont affectés selon les besoins.

Lors de situation d'urgence sur notre territoire, tous les pompiers d'Amherst disponibles seront affectés à l'appel en plus des quatre pompiers de garde à la caserne de Tremblant et d'un officier, et ce, sans délai.

Le SSIMT pourra ajouter des effectifs et des équipements selon les diverses situations, en provenance de Mont-Tremblant ou de différentes municipalités.

### Localisation des casernes

Voici les coordonnées des casernes assurant la desserte en incendie sur le territoire d'Amherst qui peuvent vous être utiles si vous voulez calculer la distance entre ces casernes et votre lieu de résidence, via Google Maps :

- Caserne de Saint-Rémi : 139, rue Maurice, Amherst (se trouve à 19 KM du centre du village de Vendée)
- Caserne 51 de Mont-Tremblant : 80, chemin de Brébeuf, Mont-Tremblant (se trouve à 39 KM du centre du village de Vendée)
- Caserne de Montcalm : 30, route du Lac-Rond Nord, Montcalm (se trouve à 41 KM du centre du village de Vendée)



## LA VISITE DU PÈRE NOËL

Le 12 décembre dernier, ce sont 82 enfants d'Amherst qui ont reçu la visite du Père Noël. Ce dernier était de passage à l'ancienne Église de Saint-Rémi pour leurs offrir une belle surprise. Les enfants de 0 à 6 ans ont tous reçu un joli cadeau, alors que les enfants âgés entre 7 et 11 ans ont reçu, quant à eux, un livre.



La remise de ces cadeaux a été possible grâce à la généreuse contribution de la **Fondation Tremblant** qui a comme objectif principal de venir en aide aux jeunes défavorisés de la MRC des Laurentides, de faire en sorte qu'ils aient une meilleure qualité de vie et qu'ils puissent développer leur plein potentiel sur les plans sportif, éducatif, culturel et artistique.

La Municipalité tient à remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués de près ou de loin dans la réalisation de ce projet. Un énorme merci spécialement à Mme Sabrina Leblanc des Loisirs de Saint-Rémi pour sa grande générosité, son temps et son dévouement pour que cet événement soit un succès.



## TRÉSORS CACHÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Dans le cadre de cette récente rubrique dans le bulletin municipal, nous sommes à la recherche de citoyens qui veulent nous partager leurs histoires.

Les secrets et la sagesse de nos ancêtres pourraient être dévoilés de façon anonyme pour ceux et celles ne voulant pas révéler leur identité.

Quelle histoire se cache derrière le chalet construit par votre père ou par votre grand-père? Quelle est votre histoire familiale? Qu'est-ce qui vous rattache à Amherst?

Après l'histoire des Chalifoux et celle des Gérard, quelle famille de la Municipalité aurons-nous la chance de découvrir?

N'hésitez pas à contacter Virginie Dubois, adjointe à la direction - suivis et communications au 819 681-3372, poste 5221 ou au [vdubois@municipalite.amherst.qc.ca](mailto:vdubois@municipalite.amherst.qc.ca), afin qu'elle puisse discuter avec vous.

Au plaisir de lire vos histoires!

# RELEVEZ LE DÉFI !

Du 10 janvier au 14 mars  
2022



[defichateaudeneige.ca](http://defichateaudeneige.ca)

